

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00328
Numéro SIREN : 835 407 388
Nom ou dénomination : AVEC RESTAURANT

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt 17121

AVEC RESTAURANT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 9 000,00 €

Siège social : 1 rue de Breil

35000 RENNES

835 407 388 RCS RENNES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 31 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
et le trente-et-un octobre, à neuf heures,

Les associées de la société se sont réunies en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société GROUPE ENVIE, représentée par Madame Laure THIPTHIPHAKONE, préside la séance en qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la présidente, permet de constater que les associées présentes possèdent les 9 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associées :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 avril 2022,
- le rapport de gestion de la présidente,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la présidente, la liste des associées, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associées, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Elle précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2022,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus aux anciens cogérants,
- Affectation des résultats,

- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Nomination d'un commissaire aux comptes,
- Pouvoirs pour formalités.

La présidente donne lecture du rapport de gestion. Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

[...]

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer :

La société EFFICIENCE AUDIT,
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros,
Dont le siège est situé 8 La Cour de Maine 35830 BETTON,
Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 415 128 180,
Représentée par Monsieur Mikaël LE BOHEC, directeur général,
Société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes,
En qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2028.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et une associée.

Certifié conforme par la présidente

La société GROUPE ENVIE

Représentée par Madame Laure THIPTHIPAKONE

